

Académie de  
POITIERS  
Collège Arthur  
Rimbaud  
68, rue du Docteur  
Roux  
86190 Latillé  
Tél : 05-49-51-88-34

## PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

**Date** : 3 avril 2018

Année scolaire :2017-2018

Numéro de séance : 6

Date de transmission de la convocation aux membres : 3 avril 2018

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) :oui

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M Laurent LECLERC

Secrétaire de séance : Mme BACHELIER Sandrine

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 15

### Ordre du jour

- 1- Désignation du secrétaire*
- 2 - Approbation du précédent compte rendu*
- 3 - Compte financier*
- 4 - Acceptation don de l'APE (Voyages scolaires)*
- 5 - Questions diverses*

- Annexes [nombre – titre)

- Motions [nombre – titre)

**PRESENCE au CONSEIL**

**Séance du 3 avril 2018**

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[ $\square$ ]	A[ $\square$ ]	E[ $\square$ ]	Nom - Prénom	P[ $\square$ ]	A(*)	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	LECLERC Laurent	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint								
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X						
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	X						
EVALUATION	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT		X					
		GIBault René		X					
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X				
	Commune de Latillé	DUPONT Benoît		X					
PERSONNALITES QUALIFIEES		MERIGOT Fabienne (CG)			X				
		BROSSARD Mathieu (DA)			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	BACHELIER Sandrine	X						
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	X						
		PERRET Yannick	X						
		FORCAIN Joan	X						
		CANTIN Yann	X						
		RIVIERE Charlotte	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	RAYNAULT Pierre				X			
		JACQUES Nathalie	X						
	PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BARON Anne Sophie	X					
			GUERY Patricia			X			
JAMET-BOUSSEAU Émilie					X				
LAUNAY-QUERRE Antoine			X (17h50)						
LEOMAND Marlène					X				
THEBAULT Eric (17h40)			X						
Élèves		BERTRAND Suzy	X						
	CARRASCO Adrien	X							

### **1 - Désignation du secrétaire**

Mme Bachelier Sandrine est désigné secrétaire de séance.

### **2 - Approbation du précédent compte-rendu**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Vote pour : 13 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

17 h 40 : Arrivée de Mr Thébault .

### **3 - Compte financier de l'exercice 2017**

Le compte financier 2017 est la photographie de la situation financière de l'établissement du 01/01/2017 au 31/12/2017 .

L'Agent Comptable fait un rappel de l'architecture du budget et présente de manière détaillée le compte financier de l'exercice 2017 par service pour le collège.

Il rappelle qu'on distingue les services généraux (pédagogie, administration et logistique ALO et vie de l'élève) et les services spéciaux (bourses nationales et restauration et hébergement).

#### Analyse budgétaire :

Elle concerne les dépenses et les recettes .

L'exercice 2017 est le premier budget exécuté après la fin des travaux au collège. L'estimation de la consommation des fluides revue à la baisse s'est confirmée cette année.

On constate une baisse des dépenses au service AP (Activité pédagogique), car il y a eu moins de voyages scolaires ; la part accompagnateurs est donc moins élevée .

Le service VE ( vie de l'élève) présente un résultat négatif dû aux interventions non prévues au budget initial.

17 h 48 : Arrivée de Mr Launay-Querré

#### Analyse financière .

Elle concerne le fond de roulement et la trésorerie .

Le résultat de l'exercice comprend, toutes les dépenses, dont les amortissements réels et les amortissements neutralisés.

Acceptation du résultat du compte financier 2017 présenté par M Guiran, agent comptable

Monsieur le Chef d'établissement soumet au vote du Conseil d'Administration : proposition de répartition des résultats dans leurs services respectifs:

- Restauration : -2116,40 euros
- Services généraux : 4831,47 euros

soit un résultat de l'exercice de 2715,07 euros

Vote pour : 15    Vote contre : 0    Abstention : 0

La capacité d'auto financement s'élève à : 4786,77€ .

Le fond de roulement s'élève à 64 637,71€ et permet un fonctionnement de 69 jours.

L'historique de la trésorerie est en constante augmentation depuis plusieurs années . Il y a moins de dépenses . La trésorerie est de 163 783,04€.

Le taux de non-recouvrement est de 5,16 % . Il concerne surtout des factures de demi-pensions non réglées.

Les familles sont également dirigées vers le fond social , qui peut proposer une aide financière . Le collège aide également les parents dans leurs démarches de demande de bourses.

Le paiement par carte bancaire sur l'intranet est repoussé car des problèmes sont rencontrés dans de nombreux établissements .

Monsieur le Chef d'établissement soumet au vote du Conseil d'Administration le compte financier du collège pour l'exercice comptable 2017.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention: 0

#### **4 – Acceptation don de l'APE et Voyages scolaires**

Monsieur le Principal soumet au vote du conseil d'administration l'acceptation du don de l'Ape pour les deux voyages scolaires :

960 euros pour l'Espagne et 960 euros pour l'Angleterre

Vote pour : 15    Vote contre : 0    Contre:0

M. LECLERC rappelle le budget pour les 2 voyages de 4e :

Espagne ( Barcelone) en juin 2018 :

Le montant de la participation demandée aux familles par élève est fixée à 225 € au lieu de 245 euros grâce au don de L'APE de 960 euros (20 euros par élève).

La dernière mensualité pour les familles s'élèvera à 65 euros.

Ce nouveau montant pour le voyage en Espagne est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration par Monsieur le Principal

voyage en Espagne : Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

Angleterre (Oxford) en juin 2018 :

Le montant de la participation demandée aux familles par élève est fixée à 285 € au lieu de 305 euros grâce au don de L'APE de 960 euros (20 euros par élève).

La dernière mensualité pour les familles s'élèvera à 85 euros.

Ce nouveau montant pour le voyage en Angleterre est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration par Monsieur le Principal

Voyage en Angleterre : Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

### **5 – Demande d'autorisation de modifier l'ordre du jour .**

M Leclerc soumet au vote du conseil d'administration l'autorisation de modifier l'ordre du jour du conseil d'administration.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

### **6 -Conventions**

Mr Leclerc soumet au vote du conseil d'administration l'autorisation de signer une convention avec le lycée Nelson Mandela : groupements de services- Fonctionnement de l'Agence comptable (coût : 40 centimes par élève).

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

A la rentrée prochaine arrive un nouveau chef d'établissement qui doit pouvoir bénéficier de ce logement . Mr Leclerc soumet au vote du conseil d'administration une modification de la convention d'occupation précaire du logement de fonction du 19, rue de la mauvetterie prolongé jusqu'au 31 juillet 2018 occupé actuellement par M Raynault.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

### **7 - Questions diverses.**

#### **Le conseil de vie collégienne .**

Mme Lahorgue tient à expliquer le déroulement du conseil de vie collégienne .

La campagne a eu lieu en décembre , avec 10 binômes volontaires . Les élections de janvier 2018 ont élu 2 binômes par niveau de classe .

La formation a débuté en février et un travail est réalisé par 3 groupes :

- Création d'une boîte à livres en cours de réalisation avec Mr Bencini et Mr Vrel-Lavezzi

- Création d'un événement , approche et mise en place du carnaval .
- Halte aux incivilités .

**Remise gracieuse :**

Mr Leclerc demande une remise gracieuse de 86€ pour une facture de cantine non réglée .

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

Mr Forçain demande des précisions sur les délais nécessaires pour un voyage qu'il souhaiterait faire l'an prochain . Mr Leclerc rappelle que pour le dernier CA du mois de juin, il faut une estimation du budget voyage , déterminer le niveau de classe , le lieu , ainsi que le coût pour les familles .

Mr Leclerc souhaite aussi aborder au prochain CA , les modalités de constitution des classes pour l'an prochain .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h42 .

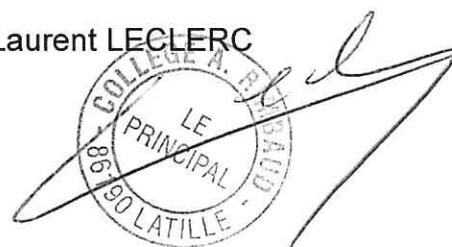
Le secrétaire de séance

Le Président de séance

Sandrine Bachelier



Laurent LECLERC



The stamp is circular and contains the following text: "COLLEGE A. BAUD" at the top, "LE PRINCIPAL" in the center, and "89100 LATILLE" at the bottom. A diagonal line is drawn across the stamp.